

Mémoire

au Sujet des Bains
de Regina Bedouque.



Par M. de Saget Larne

24 mars 1768

Caution de
Louis de la Roche
de la Roche de
la Roche de
la Roche de

Indication de lieux qui peuvent avoir été les
Bains sans aucune conclusion. le manuscrit
fut en 1768.

Etant allé, le 17^{bre} de 1755, me promener près de la Cyprière, dans un lieu qui appartenait à M^{me} de S^t. Felix, j'entraî dans un pré qui n'est séparé de la terrasse qui borde la maison de cette Dame, que par un Vivier. J'aperçus dans ce pré une espèce de mesure antique, que les habitants de ce lieu me dirent être les bains de Regina Pedauque. C'est ce qu'on dit de merveilleux sur l'article de Regina Pedauque, réveilla mon attention; j'examinai ce lieu plus scrupuleusement que je ne l'aurais peut être fait, et j'en levai un plan que j'ai cru devoir vous communiquer.

Suivant ce plan, **E.F.** sont deux loges qui ont chacune 19 pieds 3 pouces de longueur, sur 5 pieds 2 pouces de largeur. Leur hauteur est de 7 pieds 4 pouces, sur quoi il y a 4 pieds 2 pouces de pied droit, la voûte étant à plein-cintre.

Les deux loges sont séparées l'une de l'autre, par un mur de 26 pouces d'épaisseur, percé de quatre ouvertures de 2 pieds 9 pouces de largeur, terminées dans la partie supérieure par des arcs à plein-cintre, portés sur des pieds-droits de 2 pieds 3 pouces de hauteur. La longueur de ces pieds-droits entre les ouvertures, est de 21 pouces.

Le mur **H.I.**, qui termine la loge **F.** vers le levant, est pareil à celui qui sépare les deux loges.

Dans de là la loge **F.**, on voit du côté du levant, sur la longueur de 7 toises 3 pieds 6 pouces, des vestiges qui indiquent une continuité de loges pareilles à celles qui existent.

Suivant le calcul que j'ai fait, il devait y en avoir

encore si est.

Les murs qui encadrent les loges, ont 20 pouces d'épaisseur, à la réserve de celui qui en forme le fond qui n'a que 12 pouces.

Les portes ont 9 pouces d'épaisseur.

Les ouvertures des loges sont tournées au midi. J'ai jugé qu'elles en aient avoir 3 pieds de largeur; elles sont maintenant si dégradées qu'il est difficile de reconnaître la forme qu'elles avaient. Tous ce que j'ai pu en acquies, c'est qu'elles n'étaient pas d'épaisseur.

Les murs, les portes et les arceaux sont construits en briques. Les briques des portes, de même qu'un pied de hauteur de maçonnerie qu'il y a au-dessus de leur extrémité dans toute la longueur et largeur de l'édifice, sont bâties en cailloux.

La brique a un pied de longueur, neuf pouces de largeur et 14 lignes d'épaisseur; j'en ai trouvé suspendus une miche dans le corps de la maçonnerie, dans je n'ai pu mesurer la largeur pour laquelle elle était logée dans le mur; elle avait 18 pouces de longueur sur 24 lignes d'épaisseur; elle m'a paru aussi bien cuite que les autres et le rouge en était même un peu vif.

Tous les parements intérieurs de la maçonnerie, paraissent avoir été enduits d'un mortier ou ciment de couleur rouge, qui est très dur. Le mortier qu'on a employé dans le corps des maçonneries est aussi très dur. Il m'a paru y avoir encore de la brique pilée; je désirais assurer qu'il n'y a pas de marbre; j'en ai coupé quelques morceaux dans la tranchée à été toujours si unie, qu'on serait tenté de croire qu'il n'y a pas de sable.

La base des loges est carrée en pierre de montagne les pierres sont creusées vers le milieu d'une manière peu sensible; elle paraissent avoir une pente vers le côté opposé à l'entrée. Le décombre et les immondices dans ces loges sont plusieurs, ont empêché de reconnaître s'il y avait de ce côté un perron.

Les deux loges sont presque entières; il y a une brèche d'environ 2 pieds en carré, au mur qui termine le fond de la loge E et une autre d'environ un pied, au mur latéral de cette loge, du côté du couchant F.

Le mur du côté de l'entrée de la seconde loge F est presque entièrement détruit.

Les fondements des autres loges paraissent en plusieurs endroits, les restes de la totalité du bâtiment est bien tranchée.

Cet édifice est maintenant enterré d'environ 2 pieds d'a; il est vraisemblable qu'il dominait autrefois le sol du pré; mais que le terrain de ce hauteur ayant coulé, on a relevé le niveau.

Tous ce que nous savons des baines dites de Végine Pedanque est, que Suivant l'usage, on voit du côté des Allemands quelque maison qui porte ce nom. Les auteurs prétend n'avoir jamais pu vérifier ce que c'était, et tous ce qu'il assure, c'est que la maison au pied de laquelle étaient ces baines, portait le nom de Végine.

S'il m'était permis de hasarder un sentiment, je croirais plutôt à ce que le bâtiment dont je viens de donner la description, pouvait être réellement destiné à des baines; sa forme et sa construction, à peu près parallèle à

à celles des bains antiques, semblent ne pas permettre de douter qu'il s'agit
 cette destination. Les bains paraissent même être ceux par le Latet.
 Le nom de Negine qui a consacré le domaine de N. de S. Felix, en
 forme la preuve. Il y a lieu de croire que le propriétaire de ce lieu, —
 excité par la commodité de conduire les eaux qui nous servent maintenant le
 Puits Supérieur, les fit construire dans un temps où l'usage des bains était
 généralement reçu. Quel pourrions être le propriétaire? la connaissance
 en est perdue dans l'antiquité des temps. Le nom de Negine qui le lieu a
 retenu, pourrions bien induire à penser que c'était quelque Evêque qui avait dans
 ce lieu une maison de solatance; mais ces bains ne pourrions jamais être
 ceux que Chabanel dit que Magnachille fit construire, puisqu'il suit
 ces auteurs — ces derniers étaient voisins son palais qu'il supposé à Oulande,
 en disant que l'eau y était conduite des Ardennes par un aqueduc porté
 sur des arcs. Il est peu d'entre nous qui n'ait vu des traces de ces
 arcs, vous je me propose de vous donner la description d'un autre
 mémoire. Nous nous souvenons tous qu'il y avait une distance peu
 de la Cyprière, au pied du même coteau où sont les bains. Vous je tiens
 de parler, est à un petit quart de lieue de distance de ces bains. Ils
 ne pourrions donc que prendre les eaux de ce coteau, et non les porter
 à ces bains qui ne pourrions sans cette condition — être ceux par le
 Chabanel.

Vous ce que nous pourrions dire de plus sur ce petit
 bâtiment, ne peut être que très incertain; il est difficile d'établir
 des conjectures sur les époques de la construction des anciens édifices,
 quand on ne trouve point des inscriptions qui établissent leur

origine et quand le historien contemporain en garde le
 Silence.